



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 1^{er} mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance météorologique orange : précision sur les transports de voyageurs

Le département de l'Ardèche est maintenu en vigilance orange neige verglas ce jour.

La Région a pris la décision de prolonger l'interdiction des transports de voyageurs ce jeudi 1^{er} mars, pour les lignes suivantes : 13, 15, 16 17, 102 et 103.

Le préfet de l'Ardèche appelle à la vigilance, conseille aux automobilistes de limiter leurs déplacements, de faire preuve de la plus grande prudence et d'adapter la conduite à ces conditions climatiques particulières.

Suivez le compte Twitter de la préfecture «@Prefet07» et la page Facebook « Préfet de l'Ardèche » pour être tenus informés de l'évolution de la situation.

Vous pouvez également consulter :

- le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- la carte météorologique de Météo France : www.meteofrance.com
- le site du conseil départemental sur les conditions de circulation : <https://geo.geoardeche.fr/infostrafic07/index.html>
- l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Ardèche (conditions de circulation), composez le 04 26 73 32 01.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Section communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

